

## L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

*Créée en 1794, l'École normale supérieure, membre de l'Université PSL, est un établissement d'enseignement supérieur et de recherche qui recrute sur concours les étudiantes et étudiants les plus talentueux en France et à l'étranger. Établissement d'élite, dont l'activité recouvre l'essentiel des disciplines scientifiques et littéraires, l'ENS-PSL jouit d'un grand prestige international par la qualité de ses étudiantes et étudiants, mais aussi par la réputation de ses centres de recherche dont 30 unités mixtes de recherche.*

*Située au cœur de Paris et classée parmi les 50 premières universités mondiales, l'ENS-PSL fait dialoguer tous les domaines du savoir, de l'innovation et de la création en formant au plus près de la recherche des chercheuses et chercheurs, ingénieures et ingénieurs, artistes, entrepreneuses et entrepreneurs, ou des dirigeantes et dirigeants conscients de leur responsabilité sociale, individuelle et collective.*

*L'ENS-PSL mène une politique dynamique en matière de qualité de vie au travail et d'égalité professionnelle, offrant ainsi un cadre de travail enrichissant et propice au développement et à l'épanouissement professionnel.*

*L'ENS-PSL est un établissement handi-accueillant, attaché à la mixité et à la diversité.*

### Recrutement ATER 2026

<b>Nature de l'emploi : ATER temps à plein</b> <b>Poste n° : CERES_01</b>	<b>Sections CNU : 04, 05, 17, 19, 22, 23, 24, 37, 67, 72</b>
<p><b>Profil synthétique</b> : Une approche de l'environnement, à l'interface entre les systèmes bio-géo-physiques et les systèmes sociaux, ouverte sur l'interdisciplinarité.</p> <p><b>Enseignement</b> :</p> <p>Au sein de l'ENS, le CERES a pour vocation de dispenser et coordonner un enseignement interdisciplinaire de haut niveau sur l'environnement. Il assure une formation à la recherche sur les problématiques environnementales, organise différentes manifestations scientifiques. Le CERES soutient les étudiants et étudiantes qui souhaitent réaliser des projets de recherche ou des stages sur des thématiques environnementales. Il coordonne la mineure environnement du diplôme de l'École Normale Supérieure.</p> <p>Le candidat ou la candidate devra assurer ses enseignements dans les cours, les séminaires de recherche et les ateliers (UE) du CERES (niveau L3-M2). L'ATER devra être familier de l'interdisciplinarité et être capable de s'adapter à des publics hétérogènes (de la L3 au doctorat, issus de différentes disciplines).</p> <p>Les candidats aux postes d'ATER devront prendre connaissance de la maquette actuelle du CERES et justifier de leur capacité d'enseigner un ou deux UE parmi les suivantes : « grands débats de l'environnement », « géopolitique de l'environnement », « introduction aux humanités environnementales ». L'ATER devra aussi co-organiser les conférences du séminaire « Perception du climat » et en assurer le suivi pédagogique, et proposer un séminaire de son choix, dans le domaine des humanités environnementales, au S1 ou au S2, en fonction de ses thématiques de recherche (séminaire ou atelier à préciser dans la candidature). L'ATER contribuera également à une formation aux enjeux de la transition écologique et sociale pour les primo-arrivant-es de l'école. Les cours, ateliers et séminaires pourront être donnés en anglais.</p>	

L'ATER pourra organiser des conférences ou des journées d'études, sur ses thématiques de recherche. L'ATER sera également intégré à l'organisation des manifestations scientifiques qui se déroulent dans le cadre des activités du CERES (journées d'études, écoles d'été, colloques).

L'ATER sera également porté à prendre des responsabilités dans la direction des études du CERES. A ce titre, il ou elle devra encadrer les étudiants et les étudiantes souhaitant valider l'UE « projet individuel », l'UE « essai tutoré » et les stages, en fonction des demandes.

### **Recherche :**

La recherche de l'ATER est située sur un thème à l'interface nature-société dans le cadre de problématiques environnementales contemporaines, en collaboration avec un ou plusieurs chercheurs associés au CERES.

Les thèmes privilégiés sont :

- changements environnementaux globaux (climat, biodiversité, etc.)
- risques et catastrophes
- agroécologie
- transition énergétique
- transitions écologiques, environnementales et solidaires
- ressources
- pollutions

**Les candidats sont titulaires d'un doctorat ou s'engagent à soutenir leur thèse avant la fin de l'année académique.**

**Département :** Centre de formation sur l'environnement et la société (CERES)

[www.environnement.ens.fr](http://www.environnement.ens.fr), <https://ceres.ens.psl.eu/>

**Contact(s) :** Fabio D'Andrea ([fabio.d.andrea@ens.psl.eu](mailto:fabio.d.andrea@ens.psl.eu))

### **Dossier de candidature :**

Veuillez consulter le site internet de l'Ecole pour le dossier-type

<https://www.ens.psl.eu/l-ens-recrute/recrutement-par-concours/attache-temporaire-d-enseignement-et-de-recherche>

Votre dossier de candidature devra être composé de documents correspondant à votre situation personnelle (telle que déclarée dans Galaxie) ainsi que des documents suivants communs à tous les candidats :

- Pièce d'identité,
- CV détaillé,

- Lettre de motivation incluant un positionnement de recherche si la thèse est déjà soutenue ou sera soutenue durant les premiers mois de l'ATER (inclure les coordonnées de deux chercheurs pouvant être contactés),
- Résumé de la thèse (3 000 signes maximum),
- **Formulaire de candidature ENS daté et signé :**  
[http://www.ens.psl.eu/sites/default/files/formulaire\\_ater\\_ens.pdf](http://www.ens.psl.eu/sites/default/files/formulaire_ater_ens.pdf)

Aucune lettre de recommandation ne sera acceptée.

**Les documents en langue étrangère doivent être traduits et certifiés conformes par le candidat.**